



Déclaration des élus UNSA Groupe RATP Pôle Ferré à la séance CSE RER du 14 avril 2023

Monsieur le Président,

Quel agent n'a pas un jour en se mouchant sur son lieu de travail, retrouvé son mouchoir noirci. C'est le lot quotidien des salariés travaillants ou circulants dans les tunnels de la RATP. Une vie de travail à s'encrasser les poumons avec les conséquences néfastes sur la santé.

On ne compte plus le nombre d'années, de dizaines d'années depuis lesquelles l'UNSA GROUPE RATP interpelle la direction de l'entreprise sur la pollution dans les emprises de la RATP. Cette pollution a de lourdes conséquences sur la santé des agents mais l'omerta est imposée sur ce sujet. Circulez, tout va bien, on respire bien à la RATP.

RESPIRE, justement, la plainte déposée par cette association en 2021 vient enfin d'aboutir et le procureur de la République a décidé d'ouvrir une enquête.

La justice va nous l'espérons enfin obliger la RATP à transmettre l'étude interne sur la mortalité des agents depuis les années 2000 mais aussi permettre des études totalement indépendante. La vérité c'est ce qu'attendent les agents.

Sur un autre sujet, d'ici quelques jours, les organisations syndicales représentatives seront reçues dans le cadre de l'automatisation de la ligne 13.

L'UNSA Pôle ferré s'est toujours opposée à toute suppression de postes de conducteurs. Nous choisirons toujours à l'automatisation, les modernisations type Octys. Mais force est de constater que la direction et ses tutelles politiques pensent autrement.

De cette pluri syndicale vont découler des négociations sur la revalorisation de la catégorie conduite. ENFIN !!!

Il va de soi que la barre doit être mise très haute pour que le professionnalisme des conducteurs soit reconnue à sa juste valeur.

Nous tenons tout de même à vous alerter sur l'honnêteté des débats à venir.

Est-il utile de vous rappeler la mascarade de l'accord-cadre 2022 où a régné le mépris le plus total envers la plupart des organisations syndicales ?

Est-il utile de vous rappeler que ce futur accord doit se faire sans autre contrepartie que l'automatisation de la ligne 13 déjà votée par Ile de France mobilités et le conseil d'administration de la RATP.

Malgré notre avertissement ont été trouvés au déballage de l'accord précédant, les mutations au choix vers le RER, le repos travail au métro et les commissions de classement décentralisées sur lesquelles maintenant nous n'avons plus aucune vision globale. Cela fait cher les 5 points non pentés.

L'ensemble de nos revendications régulièrement portées depuis des années sont très claires :

- Attribution de points statutaires pour l'ensemble de la catégorie conduite.
- Transformation de primes en points statutaires comme la prime de qualification, POS etc ...
- Reprise d'ancienneté d'un autre métier après 20 ans de traction.
- Sécurisation des fins de carrière

Maintenant que les bases sont posées, place à la négociation.

Merci pour votre attention